



Association
Cotentin Vol Libre
Parapente / Delta / Kite-surf
Mairie, Le Bourg,
50440 VAUVILLE

Assemblée générale ordinaire année 2008 : compte-rendu

Date de l'assemblée : 31 janvier 2009. Début de séance 17h00. fin de séance 20h00

Présents :

- Mr le Maire de Vauville
- 29 membres de CVL dont 8 membres du Conseil d'Administration
- Yves Dupin, président de la Ligue basse-normandie.
- bruno et Honorin Hamard (compétiteur Jeune).

Rappel de l' Ordre du jour :

- Présentation bilans : moral, comptable, activité Biplace, sorties club, sites de vols, compétition, matériel, activité Cerf-volant
- Projets 2009
- Points divers
- questions
- Renouvellement du bureau et CA de CVL

Rédaction : laurent W.

Association Cotentin Vol Libre

Affiliation Fédération française de Vol libre : 08232. Ecole française de Vol Libre N°08909. Affiliation Jeunesse et Sport : S.50.16.86
N°préfectoral de l'association : 502002450. Courrier : 23 rue de la Boiserie 50340 Les Pieux. Tel : 02 33 04 16 21 volplanaute@tele2.fr

points de l'ordre du Jour développés:

Présentation bilans :

- Bilan moral présenté par Alain (voir pièce jointe). Approuvé par vote à 28 voix (0 voix contre, 1 abstention)
- bilan comptable présenté par Nathalie. Approuvé par vote à 28 voix (0 voix contre, 1 abstention)
- bilan treuillage et vol découverte présenté par Curt (voir pièce jointe). Comme évoqué dans le bilan moral, la météo a été la cause des chiffres moindres que ceux de 2007.
- bilan Handicare présenté par Alain (voir pièce bilan moral)

- présentation des activités réalisées en 2008

- **Sortie club** : Sergio synthétise la sortie club dans les pyrénées de juin. Des vols quasiment tous les jours, malgré une météo défavorable (pluies). Juin s'avère une période assez humide. Dans le cas d'une nouvelle sortie dans les Pyrénées, préférer avant ou après Juin ! Une ambiance de groupe très, très, agréable, qui fait que même si ça ne vole pas à hauteur des espérances, ça reste une sortie mémorable !
 - **compétition** : Denis Ch ; a participé à plusieurs journées de compétitions B dans les Alpes, et s'est classé de façon plus qu'honorable, surtout pour une première saison de « compet' » de sa vie ! A recommander sans modération : hormis le côté technique nécessaire à ce type de compétition (maîtrise du GPS), ça reste un bon moyen pour découvrir la montagne en volant, avec logistique (notamment la récup') assurée !
 - Nathalie F. et Curt K ont participé à la X-fly 2008. S'adresse à tout pilote autonome, ou bien encadré par un moniteur. Là encore, à recommander sans modération : ambiance bon enfant et logistique complète qui fait qu'il n'y a qu'une chose à penser : admirer le paysage !
- sites de vol : pas de nouveau site ouvert cette année, pas de site perdu non plus ! CVL a offert un lecteur DVD à l'exploitant agricole du site de Diélete, au titre des bonnes relations à entretenir. Aux Pierres Pouquelées, un panneau de présentation du site a été installé par le conservatoire du Littoral ; panneau sur lequel un emplacement taille A4 nous est réservé pour affichage.
- activité cerf-volant : En 2008 la Ligue a proposé de former toute personne intéressée au diplôme d'initiateur Cerf-volant. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale au niveau de la Fédération, et plus particulièrement au niveau de la Ligue, de développement de l'activité Cerf-volant (le constat étant qu'il y a très peu de pratiquants, et encore moins de licenciés !). 6 personnes ont suivi cette formation en 2008 (dont 4 membres de CVL), organisée sur camp Maneyrol. Ce diplôme permet, sous le couvert du président de club, de pratiquer des séances de découverte pratique du cerf-volant (toute technologie), et de construction de cerf-volants simples.

Projets 2009 :

- **Création d'un Comité Départemental de Vol Libre (CDVL 50)** : Alain R. et Yves D. nous présente ce qui motive la création d'un CDVL Manche : la représentation de notre activité, face au Conseil Général (ou le Comité départemental olympique et sportif), ne peut se faire au niveau de chaque clubs (qui eux ne peuvent s'adresser qu'aux communes ou communautés de communes) et ne peut se faire au niveau de la Fédération (qui ne s'adresse qu'à la Région ou à l'Etat). Ils manquaient à notre département un échelon intermédiaire : un comité départemental. Celui-ci doit être constitué de clubs (au moins 3) affiliés à FFVL. Les Clubs « les Archanges » et « Voile et vent » demande à CVL d'être le 3eme clubs pour pouvoir créer le Comité départemental. Le « coût » qui en résultera pour CVL, sera le coût d'adhésion à ce Comité, estimé à seulement quelques dizaines d'euros annuel (pour couvrir les frais de courriers, principalement ...). Chaque clubs membre du Comité déléguera 2 personnes ou plus pour le représenter. Au sein du Comité, 6 personnes (2 par clubs) constitueront le Conseil d'administration.
- L'adhésion de CVL à ce Comité est soumise à vote : 29 pour, 0 contre, 0 abstention.

- Les membres de CVL souhaitant représenter le Club au sein du Comité sont : Alain D., Alain R., Curt K.
- **Déplacement balise météo de Maneyrol** : cette balise n'étant manifestement pas très bien placée (elle sous-estime la vitesse du vent météo, étant trop soumise au relief et aux thermiques de Maneyrol), il est prévu de la déplacer sur un mât qui sera ajouté ultérieurement par le club des Planeurs, au voisinage de l'actuelle manche à air. Avant ces travaux, nous ne prendrons pas en charge d'autres déplacements. Ce sera fait en 2009, peut-être 2010.
- **Planeur A.N.E.G.** : un planeur appartenant à une association de sociétés d'électriciens et gaziers (ANEG), est basé à Maneyrol à partir de 2009. Le C.E. EDF Flamanville en dispose. Sergio indiquera à CVL en cours d'année, comment le club pourra en bénéficier (baptêmes à pas cher ? ...).
- **Activité cerf-volant** : la question du cerf-volant est clarifiée en A.G. : il ne s'agit pas d'intégrer au sein de CVL une « section » ou « activité » de cerf-volant au sens où de purs cerf-volistes viendraient s'inscrire chez nous pour leur pratique (qui n'aurait aucun rapport avec le parapente ou le delta, hormis une Fédération commune). D'ailleurs cette idée est soumise à vote : 0% des voix pour la création d'une section C.V., 100% contre, 0 abstention.
Toutefois, certains membres de CVL étant à ce jour diplômé initiateur C.V., le Conseil d'administration propose qu'une activité d'initiation au C.V. soit mise en place au sein de CVL. Cette initiation sera majoritairement tournée vers les enfants (et vers les personnes handicapées), et prendra principalement 2 formes : activité complémentaire lors de journée découverte de sports de plein air (donc en complément de biplaces, de vols de démo, ...), et activité au sein d'autres organismes, associations et même au sein d'écoles, à raison de quelques demi-journées par an. L'ajout de cette activité à celles déjà pratiquées par CVL est soumise à vote : 28 pour, 0 contre, 1 abstention.

Questions :

Formations : les membres de CVL souhaitent que les formations proposées par la Ligue ou la Fédération, puisse au maximum être dispensées sur le Cotentin et non sur Caen (ou plus loin). La réponse est que ce n'est pas la première fois que CVL retransmet ce souhait à la Ligue (et le fera encore), mais tant qu'il y aura plus de personnes à former sur Caen que sur Cherbourg, et sachant que les formateurs vont toujours là où il y a le plus de monde ...

Information au sein du CVL : Sylvain se fait le porte-parole des membres du CVL pour exprimer le souhait d'être davantage tenu informés des projets, idées, actions en cours menées par le Conseil, et surtout d'en être informés le plus possible, afin que lors de la mise en débat de ces points, par le Conseil, au sein de CVL, les membres aient pu y réfléchir à l'avance.

Renouvellement du bureau et C.A. de CVL : De par le principe de constitution du C.A. et du bureau, acté dans les statuts de notre association, nous procédons :

- en premier lieu à la prise en compte des démissions : sont démissionnaire Curt K, Dominique Ch., Jacques F., Nathalie F., Clémence L., Véronique R..
- en deuxième temps à une sortie aléatoire de la moitié des membres du C.A.. Le tirage a désigné Denis Ch., Claude B., Alain R., Francis R., Claire V. laurent W., Sergio F..
- en troisième temps à la prise en compte des sortants ne souhaitant pas se re-présenter : Alain R., Claire V..
- en fin de compte à l'intégration des candidats : Alain D.
- Sont donc potentiellement membres du Conseil d'Administration : Alain D., Claude B., Denis Ch., Francis R., Sergio F. et Laurent W..
- Ces derniers auront à se réunir par la suite pour élire entre eux les membres du bureau.
- Toutefois, aucune validation par vote* n'ayant approuvé la constitution du conseil d'administration 2009, **ce dernier est nul et non avvenu.**

* : *est-ce dû au climat « houleux » de l'A.G., qui a fait oublier à tous qu'il fallait voter ?*